

Beaucaire, le 08 OCT. 2025

Objet : Demande de subvention Etat : Cheffe de projet Petites Villes de Demain – 5ème année

DECISION N°141-2025
(7.5 Subventions)

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES,

Vu le Code général des collectivités territoriales, particulièrement les articles L5211-9 relatif au Président et L5211-10 relatif au bureau ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20191410-B3-002 en date du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence ;

Vu la note du directeur général des collectivités locales et du directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires relative aux modalités de financement du poste de chef de projet « Petites villes de demain » en date du 10 mai 2021 ;

Vu la délibération n° 20-031 du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil au Président pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel qu'en soit le montant visé ;

Vu la délibération n°21-085 du 15 avril 2021 relative à l'adhésion au programme Petites Villes de Demain et le portage de l'ingénierie par la Communauté ;

Vu la délibération n°23-077 en date du 5 juillet 2023 approuvant les conventions Petites Villes de Demain et d'Opération de Revitalisation du Territoire 2021-2026 ;

Considérant :

- Que la CCBTA a été retenue au titre du programme Petites Villes de Demain pour les communes de Beaucaire et de Bellegarde, avec l'ambition de maintenir et renforcer la vitalité des centres-villes,
- Que la CCBTA a recruté le 1er septembre 2021 une cheffe de projet pour assurer la coordination nécessaire à la conception et la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » ;
- Que la CCBTA peut solliciter auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 75% du coût du recrutement du poste de cheffe de projet, sur la durée du programme, avec un plafond d'aide de 45 000€ ;
- Que cette subvention est le produit de crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de la Banque des Territoires, versés sur un fonds de concours dédié pour le programme « Petites Villes de Demain » ;
- Que le montant du coût annuel du poste de cheffe de projet Petites Villes de Demain s'élève à 63 900,64 euros ;
- Qu'il convient de solliciter l'Etat en vue de l'obtention d'une aide au titre de la cinquième année ;

DECIDE

Article 1 : De solliciter l'Etat à hauteur de 45 000 € pour le cofinancement du poste de cheffe de projet au titre de la cinquième année, aux taux et plafond en vigueur, selon le plan de financement ci-dessous présenté.

Article 2 : D'approuver le plan de financement prévisionnel des dépenses comme suit :

Total dépenses

- Salaires et charges :

Total recettes

- Crédits ANCT (50%)
- Crédits Banque des Territoires (25%)
- autofinancement CCBTA



Article 3 : Que la(les) recette(s) correspondante(s), attribuée(s) le cas échéant après réalisation du Programme établi, sera(ont) constatée(s) au(x) budget(s) et réparties comme suit :

Budget	Article-Fonction
Principal	020-74718

Article 4 : De signer toutes les pièces afférentes à la présente.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte en prochaine session du Conseil Communautaire.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes ou via www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification.



Le Président,

Juan MARTINEZ.

Le Président,

A

**Préfecture du Gard
Monsieur le Préfet
Jérôme Bonet
10 avenue Feuchères
30 045 Nîmes Cedex**

N/Réf : JM/HB/ED

Objet : Demande de renouvellement du financement cheffe de projet Petites Villes de Demain –
Beaucaire et Bellegarde (CCBTA)

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint, notre demande de financement par laquelle nous sollicitons le renouvellement du soutien de l'Etat pour le poste de cheffe de projet Petites Villes de Demain, au titre de la cinquième année.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le 7 octobre 2025
Signé électroniquement par :
Le Président,
Juan MARTINEZ





RAPPORT D'ACTIVITES

Cheffe de projet Petites Villes de Demain - Beaucaire et Bellegarde
Septembre 2024 à août 2025

Le rapport d'activités présente de façon synthétique les missions réalisées par Emeline DINH, cheffe de projet Petites Villes de Demain sur la période allant de septembre 2024 à août 2025.

Conformément aux attentes de l'Etat, sont notamment précisés : l'objectif et descriptif succinct de l'action, les missions réalisées et les résultats obtenus.

1. Suivi des conventions PVD et ORT

- **Objectif** : Assurer le suivi des opérations inscrites dans les conventions Petites Villes de Demain et d'Opération de Revitalisation du Territoire des communes de Beaucaire et de Bellegarde, au sein du territoire intercommunal de la CCBTA.
- **Réalisé** : réalisation du comité de pilotage le 27/01/2025 ; bilan positif de l'avancée des projets inscrits et identification de leviers techniques et financiers pour accompagner les initiatives futures.



2. Mise en œuvre des actions Petites Villes de Demain

Le programme "Petites Villes de Demain" (PVD) prévoit un plan d'actions ambitieux sur cinq ans, destiné à dynamiser le territoire. La cheffe de projet joue un rôle crucial dans la facilitation, le suivi, et l'évaluation de ces actions, en s'adaptant aux besoins identifiés. Voici un aperçu des actions en cours et des contributions réalisées.

Axe 1 | Habitat

L'OPAH-RU 2023-2023 (Bellegarde - Beaucaire) :

- **Rappel descriptif action** : opération d'accompagnement des propriétaires dans leur projet de réhabilitation des logements situés en centre ancien. L'OPAH-RU a démarré le 1/09/2023 et inclut les centres anciens de Beaucaire et de Bellegarde.
- **Missions réalisées** : Appui de la cheffe de projet OPAH-RU ; Participation aux réunions de suivi.
- **Résultats (juillet 2025)** : 448 logements visités. Sur les 2 années : 77 logements subventionnés, soit 86% de l'objectif sur 2 ans atteint.



Axe 3 | Mobilités

Plan Vélo à l'échelle intercommunale (Bellegarde - Beaucaire) :

- **Rappel descriptif action** : réalisation d'une étude sur la mobilité à vélo à l'échelle intercommunale, définition de la stratégie intercommunale pour développer la pratique du vélo en s'appuyant sur les investissements et actions portées par la CCBTA (véloroutes, accompagnement accueil vélo, etc).



- **Missions réalisées** : réalisation des actes administratifs nécessaires, suivi et coordination de la prestation, relecture et production des observations sur les livrables, organisation de la comitologie, création d'une dynamique partenariale, communication, recherche et sollicitation financements (Etat, Région), réponse AAP AVELO3, réponse à AMI Cycling Hub en Occitanie.
- **Résultats** : Etude en cours de finalisation, Lauréat de AAP AVELO3, lauréat de Cycling Hub Occitanie, recrutement d'une chargée de mission vélo et réalisation des premières actions d'animation et d'installation d'équipements (challenge vélo, installation arceaux et bornes d'autoréparation); réponse et lauréat de l'appel à projets Cycling Hub Occitanie devenu « Terre de Vélo Occitanie »; poursuite de la labellisation des prestataires de tourisme « accueil vélo »; réalisation étude itinéraire.



Création liaison voie verte et réhabilitation entrée de ville à Bellegarde

- **Rappel descriptif action** : Aménagement d'un parc paysager en entrée de ville et création d'une nouvelle liaison cyclable intra communale entre ce parc et le pôle générateur de flux de la cave coopérative/tamaisier.
- **Missions réalisées** : recherche financements et montage des demandes d'aides auprès de la Région. Intégration des exigences de la région dans le projet.
- **Résultats** : Livraison voie verte et demande de paiement en cours (CD30 + CR).

Axe 4 | Equipements publics

Salle de spectacles et de congrès (Beaucaire)

- **Rappel descriptif action** : reconquête d'une friche ferroviaire ; construction d'un équipement.
- **Missions réalisées** : recherche financements pour la dépollution, réponse appel à projets AAP reconquête des friches en Occitanie, sollicitation des aides auprès de l'Etat (Ademe - Fonds Vert), suivi du dossier en lien avec SPL.
- **Résultats** : Projet lauréat AAP reconquête des friches en Occitanie ; Attribution Fonds Vert ADEME.

Axe 5 | Espaces publics, Patrimoine

Remobilisation de l'ilot Aillaud, friche patrimoniale, industrielle et urbaine en centre-ville, QPV, SPR (Beaucaire).

- **Rappel descriptif action** : Reconquête d'une friche pour la création d'un nouveau lieu tiers-lieux qui combine l'office de tourisme, un pôle vélo, un gîte d'étape, un pôle économique, un espace de restauration et des espaces culturels.

- **Missions réalisées :** pilotage et suivi de la mission de programmation, organisation des réunions techniques et de pilotage, recherche financements pour la réalisation des travaux d'urgence, recherche partenariat pour renforcer le volet gestion et exploitation future du lieu, suivi des études techniques (pollution, géotechnique, ONF, etc.), aide à la rédaction CCTP pour réalisation étude archéologique ; communication autour des actions réalisées. Suivi et participation à la procédure de concours d'architecture.



- **Résultats :**

- Travaux d'urgence réalisés, Etude de programmation livrée, subventions attribuées pour les travaux d'urgence (DRAC et Région),
- Equipe de Maitrise d'œuvre missionnée, Diagnostic réalisé, APS en cours.
- Réalisation diagnostic archéologique ; Prescriptions fouilles préventives.
- Benchmark, et concertation avec partenaires et candidats potentiels.
- Préparation AML.
- Démarrage étude cofinancée par l'ANCT pour un accompagnement en ingénierie pour la création d'un Tiers-Lieux ;
- Demande de subventions : Avis Favorable ATI -FEDER, Etat fonds Vert (attribué). BDT/Région sur la MOE (avis favorable) + identification des autres leviers possibles (CD30, Région).
- Communication régulière : articles produits sur le projet, posts réseaux sociaux, etc.



Autres actions réalisées :

- Articulation de la démarche PVD avec les politiques contractuelles (CRTE, BCO, CTO).
- Suivi global du plan d'actions et animation du partenariat,
- Appui des collectivités aux demandes de subventions.
- Participation aux réunions des chefs de projet PVD du Gard,
- Veille continue des opportunités de financement, actualités, projets inspirants, etc.

Le 7 octobre 2025
Signé électroniquement par :
Le Président,
Juan MARTINEZ

